L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jacques Baptiste

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 75,406 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. L. Bloom, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —J. A. Woodville, avocat. 20 mai—20 24 29

Succession de George W Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,114—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclaire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick C Wagner, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. —Fred Adolph, avocat. 20 mai—20 24 29

Succession de Louis Spoterno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76,277—Division A—Attendu que Alphonse A. Darrière, agent et ayant de droit de Mme Mathilde Olivari, veuve de feu Louis Spoterno, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Spoterno, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierre D. Olivier, avocat. 19 mai—19 23 29

Succession de Josephine Fasey, Veuve de F. Sancho.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,799—Division A — Attendu que Franz Sancho a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Josephine Fasey, veuve de F. Sancho décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—E. Laiser, avocat. 19 mai—19 23 29

Succession de George Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 76,197 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclaire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jacob Barker Harrison et Gustave Radevich, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Andrew Horo, Jr., avocat. 18 mai—18 22 27

Succession de Charles Hallejo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,681.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M Kurtz, veuve de Charles Hallejo, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Rice & Montgomery, avocats. 18 mai—18 22 27

Succession de A. C. Stuart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,108—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Young et George Wideman, liquidateurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGlein, avocat. 17 mai—17 21 26

Succession de Lottie Furst ou Lottie Livingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76,123 — Division D—Attendu que Isaac Sonthelmer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lottie Furst ou Lottie Livingston décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de l'actif succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — H. Michel, avocat. 16 mai—16 20 25

Succession de Mme Emily Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,686 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Robert E. Rouquiot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Cage, Baldwin & Crabtree & Gus J. Rieas, avocats. 16 mai —16 20 25

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Co. en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 37,671 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Young et George Wideman, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL Greffier. Edgar M Cahn, avocat. 17 mai—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS

Gustave Flimer versus Frank A. Nouliet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,878—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau de l'actif et du passif de l'ancienne raison sociale de F. A. Nouliet & Company, comme préparé et présenté par Bernard Brunsma et Edgar M. Cahn, receveurs et liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. W. S. Parkerson et E. A. Parsons, avocats. 18 mai—18 22 27

Live Louisiana Liquor and Tobacco Dealers and Manufacturers Co-Operative Association, en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,086—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclaire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lawrence C. Will, Edward Goetz, John E. Poon et August Schmeltzle, commissaires liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Edgar M Cahn, avocat. 17 mai—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2230 RUE CALHOUN
Nos 3948-56 RUE TCHOUPITOULAS.
Nos 3950 52 RUE TCHOUPITOULAS.
No 3809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUTREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTAMP vs Mme FRANCINE CAZALOT.
No 76 040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 810 rue Commune—Je UDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu et in ma Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon Geo. H Théard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz désignés par les numéros quinze et seize dudit ilet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865; lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865 lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Quatorze formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Broslan maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros un, deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de Zoh Rendernagel, notaire, daté le 26 mars 1892; les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Victor, maintenant Magnolia, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Victor, maintenant Magnolia, et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon; le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles et lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burthville, borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Victor, maintenant Magnolia, Broslan, maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia; lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Général Taylor, Magnolia et Constance ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot et ilet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et ilet No 209.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur en deux acquéreurs, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, représenté par privilège de vendeur et billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement; charges usuelles de sécurité etc. Les acquéreurs devront assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.
14 mai—14 21 28 — juin 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par le "Delta Bag Factory" connue comme 430, 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Harry G. Glover et als. No 75 . 96—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI le 1er JUIN 1905.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 à 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Fulton, Gravier, Poydras et rue Front, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Read, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Sud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Front, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Sud Fronf, sur 116 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 111 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot 13. Sujet au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la part en de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr, notaire, les acquéreurs devant assumer en plus ci-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Florde J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—

Mercredi, 7 juin 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375 borné par les rues Toure (autrefois Union) Français, Romparte et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Toure par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 50 sur un plan de Faubourg Marigny; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Toure.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Rouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1872, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions — La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et de vente sans estimation et 5 0|0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et sera droit aux loyers courants de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCES JUDICIAIRES.

LE COTTAGE SIMPLE, 2216 NORD REMPART.
LE COTTAGE DOUBLE, 2901-05 RUE ST-CLAUDE,
Et deux lots vacants contigus au cottage double,
A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE Mme SYLVIANE L. EASTON.
No 76,051—Division B. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 juin 1905, à midi, la propriété ci après décrite:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Ursins (ou Bourgogne), Amour (ou Romparte) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par O. A. De Armas, ingénieur, daté le 9 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Decres, ancien notaire, le 3 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Romparte), sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Romparte

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinquante cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Alvar, formant l'encoignure des rues St Claude et Alvar, et consistant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2 le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et tous les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en sus du prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, au dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 20

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale

No 1510 RUE CAROMDELET

Près de la rue Melpomène.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75 430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, l'avenue No 336 rue Carondelet, près Union — JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28 5" 0") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vestibule spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite entière de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger, gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.
William C. McLeod, avocat des héritiers absents.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger, miroirs, tapis, chandeliers en cristal, décorations de lit, stores de fenêtres et rideaux, Psyché et autres ornements, peintures, meubles de vestibules et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison, aussi des articles en argent et en plaqué verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet. VENDREDI, le 26 mai 1905, à 11 heures a. m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Melpomène et Terpsichore en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, 1 grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqués, bijouterie, etc.

Conditions—Comptant.
14 mai—14 21 25 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Kennedy.

No 69,882 — Division C — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vente de Propriété dans la paroisse de St-Tammany, Lne.

Moi, AUGUSTE HUARD, ou Encanteur en cette ville, conformément à un ordre de vente rendu dans cette affaire, le 29 avril 1905 signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, lequel dit ordre confirme le jugement de vendre rendu le 24 mars 1905 et signé le 28 avril 1905, jusqu'ici rendu, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 14 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Encan d'Huard No 303 rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

La moitié non divisée de deux lots de terre ensemble et avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela se trouvant et étant situés dans la paroisse de St-Tammany dans cet Etat de la Louisiane, désignés par les Nos deux et trois (2 et 3) faisant face à la rivière Tchefuncta, et mesurant en superficies: et le dit lot No 2 quarante sept et 50|100 acres (47 50|100) et ledit lot No 3, quarante neuf 70|100 acres (49 70|100) borné sur la gauche par les terres de Nina Parent et sur la droite par le lot No 4, le tout d'après le plan fait par Matthew Ricks autrefois voyer de ladite paroisse de St. Tammany et daté le 7 mai 1870.

Termes et conditions—Comptant L'acquéreur devant payer en sus et au dessus de son enchère les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue pour l'année courante, 1905, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication vingt (20) pour cent sur le montant de son enchère.

L'acte de vente devant être passé pardevant M. V. Dépas, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur.
Bureau, 121 rue Carondelet.

Albert Voorhies, Charles Louque, avocats.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 14

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bâtisses de la rue des Remparts à une petite distance de l'Union Depot, Nos 808-810 rue ded Rempart, entre les rues Jule et Delord.

Max Schwartz et als vs Augustus Hirsch, tuteur naturel du mineur Abraham Adler Hirsch.

No 75,947—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 5 mai 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en en dépendant, située dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Romparte (anciennement le débarcadère Mobile) Delord (autrefois Promenade Tritons) Jule et Dryades, laquelle portion de terre est désignée par le No 8 sur un plan dressé par G. F. Dumber voyer, le 15 juin 1845, et déposé en l'étude de C. Bouchoquet, notaire notaire dans cette ville, et est composée des deux lots de terre ci après décrits, à savoir:

1° L'encoignure d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin à chambres à coucher, hangar, etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci dessus sont sur deux certains lots de terre coutigus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 24 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan établi au moment de la vente. Un bon voisinage pour affaires ou placement.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après le dit plan 22 pieds 11 pouces de face à la rue septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée sujette à un usage commun dudit lot et du lot de côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

3° Le double cottage en bois à un étage, Nos 721 et 723 rue Septième, sur un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désignés par la lettre B sur le plan dit ci-devant de Brosnan, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après lui 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième, 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 2 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée sujettes à usage commun dudit lot et du lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième par 48 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Annonciation avec 1 pied, 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car elles sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et tiers de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumière de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Horo, J. B. Fisher, avocats.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 135 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu le 1er avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour